

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quinze septembre juin à 17h15, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Madame la Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Mme Christine TEULIER, Maire.

Etaient présents : Mmes Christine TEULIER – Michèle JOSEPH-EDMOND - M. Bernard AUGIER – Mmes Magali GARRIC – Michèle PLEINECASSAGNE – M. Théo BENTRARI – Mme Michèle MACALUSO – MM. Laurent BALTRONS – Laurent ALEXANDRE - Didier KAZMA – Mme Laurence ZARATE - M. Maxime GAILLAC – Mme Séverine MAZARS - MM. Bruno BAYOL – Faridi ABOUBACARI - François DERBOIS – Mmes Marie-Emilie BOTELLA - Mme Maryline SALVAN.

Procurations : M. Jean-Pierre BALDIT à M. Bernard AUGIER
Mme Mathilde KART-BENTRARI à Mme Michèle MACALUSO
Mme Marine FARBOS à Michèle JOSEPH-EDMOND
Mme Nicole JANNOT à Mme Christine TEULIER
M. Lionel AULANIER à Mme Marie-Emilie BOTELLA
M. Robert GREVEN à Mme Maryline SALVAN

Absente excusée : Mme Nadine BONTEMPS.

Absents : Mme Laurianne VINCENT – M. Ambdillah BACAR.

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Maxime GAILLAC ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

* * * * *

*Approbation du procès-verbal du 26 juin 2025,
Nomination du secrétaire de séance.*

- 1 – Ressources humaines : création de postes,
- 2 – Finances : actualisation des tarifs CAF,
- 3 – Finances – Fiscalité : zonage France Ruralités Revitalisation (FRR),
- 4 – Travaux : avenants au chantier de réfection de la salle Pierre BEFFRE,
- 5 – Urbanisme : acquisition maison ARCALIS 14, rue Jules Guesde,
- 6 – Divers – Rapport d'activités DECAZEVILLE-COMMUNAUTE

* * * * *

Madame la Maire donne lecture des procurations et propose la nomination de M. Maxime GAILLAC comme Secrétaire de séance.

Madame la Maire propose ensuite l'approbation du procès-verbal du 26 juin 2025.

Le PV du 26 juin est validé par l'ensemble des membres présents.

* * * * *

Avant d'entamer le déroulé de l'ordre du jour, Madame la Maire souhaite informer les membres du Conseil Municipal de sa récente rencontre avec le Président du Conseil Départemental de l'Aveyron, au cours de laquelle les engagements ont été pris pour permettre la mise en œuvre des financements du Département dans le cadre du projet de construction d'un nouvel EHPAD au Gua, en lieu et place de l'ancien Intermarché d'Aubin.

Elle indique que malgré la mise au point mort de ce projet en 2023 par l'équipe municipale démissionnaire alors en place, le travail incessant de l'actuelle majorité depuis son retour aux affaires a permis d'aboutir à la concrétisation de ce projet, avec notamment un travail mené auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Direction du Centre Hospitalier.

Madame la Maire a particulièrement remercié Monsieur le Député Laurent Alexandre, qui a suivi ce projet depuis le début du mandat de 2020. Elle émet le souhait que, peu importe le résultat des prochaines élections municipales, la nouvelle équipe d'élus qui sera désignée saura faire aboutir ce projet pour lequel les étapes à venir sont encore nombreuses.

Monsieur ALEXANDRE souhaite intervenir pour souligner tout d'abord l'effort financier conséquent de l'ARS, qui a accepté de porter son apport à 3 M€ (contre 1 M€ initialement) ; mais aussi saluer le travail de l'équipe municipale, au bénéfice de tous les anciens de la Commune.

* * * * *

Madame la Maire propose ensuite de présenter de dérouler l'ordre du jour.

1) RESSOURCES HUMAINES : CREATION DE POSTES

Madame la Maire donne lecture des éléments du rapport de présentation, qui prévoient la modification du tableau des effectifs du personnel communal avec la création de 2 postes : un poste de Rédacteur territorial principal de 1^e classe, et un poste d'Adjoint Administratif de 2^e classe.

Ensuite Mme SALVAN intervient pour avoir des précisions sur le poste de Rédacteur territorial.

Madame la Maire précise qu'il s'agit de permettre une embauche au sein des services administratifs, et afin de pouvoir répondre aux besoins en matière d'organisation des services et de gestion des ressources humaines

Madame SALVAN souhaite aussi savoir ce qu'il en est de la promotion du Directeur des services techniques, tel qu'exposée lors du Conseil Municipal du 26 juin dernier.

Madame la Maire précise que l'agent n'a pas été retenu à la promotion interne organisée par le Centre de Gestion de l'Aveyron.

Madame SALVAN souhaite savoir s'il y a eu une priorisation entre agents.

Madame la Maire précise qu'il relève de l'agent de se renseigner sur les résultats de cette procédure, même si elle regrette que le vote de l'assemblée n'ait pas pu être concrétisée.

Madame la Maire propose ensuite le vote du Conseil : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

2) TARIFICATION CLSH : MODIFICATION TARIFICATION CAF

Madame la Maire donne lecture des éléments du rapport de présentation, qui prévoient l'actualisation de la tarification de l'ALSH au regard des exigences de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Aucune question ni remarque n'étant formulées, Madame la Maire propose ensuite le vote du Conseil : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

3) FINANCES – FISCALITE : ZONE FRR

Madame la Maire donne lecture des éléments du rapport de présentation, qui proposent la mise en œuvre des exonérations prévues par le zonage France Ruralités Revitalisation (FRR), et plus spécifiquement celle concernant l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB).

Aucune question ni remarque n'étant formulées, Madame la Maire propose ensuite le vote du Conseil : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

4) TRAVAUX : AVENANTS AU CHANTIER DE REFECTION DE LA SALLE PIERRE BEFFRE

Madame la Maire donne lecture des éléments du rapport de présentation, qui détaillent les travaux supplémentaires rendus nécessaires dans le cadre de ce chantier devenu indispensable suite à l'orage de grêle de l'été 2024.

Madame SALVAN intervient pour connaître l'avancement des travaux et s'enquérir des raisons de tous ces avenants.

Madame la Maire rappelle qu'il s'agit de travaux sur un bâtiment existant, ce qui rend difficile d'anticiper la totalité des postes de dépenses. Elle rappelle toutefois que ces travaux sont pris en charge par l'assurance de la collectivité.

Madame la Maire propose ensuite le vote du Conseil : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

5) URBANISME : ACQUISITION MAISON ARCALIS AU 14 RUE JULES GUESDE

Madame la Maire donne lecture des éléments du rapport de présentation, qui détaillent le projet d'acquisition de cette habitation, qui s'inscrit en continuité des différentes acquisitions déjà réalisées dans le cadre du projet global de résorption du bâti délabré sur le secteur.

Madame SALVAN souligne qu'il s'agit en effet d'une continuité des habitations déjà achetées.

Madame la Maire précise qu'une négociation auprès des vendeurs a permis d'aboutir à un prix inférieur à celui proposé dans le cadre de l'estimation de la valeur vénale.

Madame la Maire propose ensuite le vote du Conseil : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Madame SALVAN intervient pour souligner que si elle approuve la création de nouveaux espaces verts, il conviendrait également de mettre en place une meilleure gestion de ceux déjà existants. Elle indique ainsi que si effectivement l'épareuse ne peut pas passer partout, il faudrait donc compléter par des passages de débroussailleuses, et aussi ne pas oublier certains quartiers.

Madame la Maire souligne que la Commune d'Aubin est très étendue (la deuxième plus grande superficie de la Communauté de Communes), et que les Services Techniques s'efforcent d'intervenir sur l'ensemble du territoire communal.

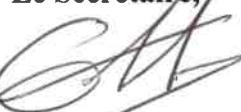
6) DIVERS : RAPPORT D'ACTIVITES DE DECAZEVILLE-COMMUNAUTE

Madame la Maire présente les éléments du rapport d'activité de Decazeville-Communauté.

Aucune remarque n'étant formulée, le rapport d'activité est approuvé par l'ensemble des membres du Conseil.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Maire conclut en rappelant les deux évènements à venir, à savoir les Journées du Patrimoine le weekend des 20 et 21/09, et le rassemblement citoyen prévu le 27/09 afin d'œuvrer à faire connaître notre Commune auprès de futurs potentiels médecins.

Le Secrétaire,

Maxime GAILLAC



La Présidente de séance,

Christine TEULIER